

Nantes, le 16 septembre 2019

Rentrée régionale des transports scolaires

Point de rentrée des transports scolaires en Maine-et-Loire

La Région des Pays de la Loire, en charge des transports scolaires, véhicule plus de 140 000 élèves et apprentis. Deux ans après s'être vue confier la mission des transports par car, en application de la loi NOTRe, la Région s'est pleinement saisie de cette nouvelle compétence en travaillant notamment à l'harmonisation des services proposés aux familles sur les 5 départements et en créant une marque unique de référence : Aléop. Après la reprise des circuits scolaires, la Région dresse un premier bilan de terrain en tenant compte des spécificités de chaque département et revient sur les nouveautés de la rentrée 2019.

« La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une politique ambitieuse en matière de transport scolaire : grâce à la nouvelle tarification unique et au paiement échelonné, nous avons permis à une majorité de familles ligériennes d'alléger leur budget de rentrée. Une politique dont nous voyons les premiers effets puisque nous constatons une augmentation sensible des inscriptions pour cette rentrée 2019, qui atteint +4% en Maine-et-Loire. Nous maintenons, par ailleurs, notre effort pour assurer un service public de qualité et les équipes des services régionaux de transport sont à pied d'œuvre pour effectuer les ajustements nécessaires et régler les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau système unifié. » assure Roch Brancour, vice-président du Conseil régional en charge des transports.

Le tarif unique fait sa rentrée

Nouvel avantage pour les familles de Maine-et-Loire, l'abonnement aux transports scolaires est désormais de 110 € par an par enfant, permettant une économie pour de nombreuses familles. Une gratuité est applicable dès le 3^{ème} enfant transporté ainsi qu'un demi-tarif de 55€ pour les élèves des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Cette nouvelle tarification est assortie de facilités de paiement en 3 fois pour alléger le budget rentrée des familles. Nouveauté 2019 également : les internes et les apprentis peuvent désormais accéder aux services de transport scolaire et bénéficier de la même tarification.

Une nouvelle procédure d'inscription en ligne

A ce jour, plus de 142 000 inscriptions ont été enregistrées et validées en Pays de la Loire, grâce à une procédure simplifiée sur www.aleop.paysdelaloire.fr, le nouveau site dédié aux transports collectifs en Pays de la Loire. Afin de ne pas pénaliser les familles qui auraient pu rencontrer des difficultés d'accès au module d'inscription cet été, la Région a étendu la période d'inscription sans appliquer de majoration pour les inscriptions tardives. Effet de l'ouverture aux internes et aux apprentis, désormais éligibles au transport scolaire par autocar et train au tarif de 110 € par an en Maine-et-Loire, on constate une augmentation de 700 inscriptions à cette rentrée (+4 %).

Des nouveautés sur le réseau transport scolaire en Maine-et-Loire

En 2019, des aménagements ont été réalisés par la Région pour répondre à la demande :

- La ligne 118 (Sablé - Château-Gontier) a été prolongée jusqu'à Segré en période scolaire dans les 2 sens, notamment pour proposer un service complémentaire à 10 lycéens du secteur. Ces nouveautés représentent un investissement de 150 K€/an.
- Un car a été ajouté à partir du 11 septembre pour pallier la surcharge des dessertes Sud-Loire (Chalonnnes-sur-Loire) et les 6 circuits concernés ont pu être réorganisés.

Une nouvelle billettique pour toute la scolarité

De nouvelles cartes à puce, qui seront utilisées pendant toute la scolarité des élèves, ont remplacé les cartes d'abonnement. A ce jour, plus de 92% des élèves ligériens inscrits ont reçu leur carte, les autres sont en cours d'envoi. D'ici la fin de l'acheminement, les élèves qui n'auraient pas reçu leur carte sont autorisés à monter à bord de leur car ou de leur train sans pénalité.

L'information voyageurs au cœur de la qualité de service

95% des horaires de passage des navettes scolaires sont actuellement disponibles en ligne, sur le site web aleop.paysdelaloire.fr, via le compte personnel que chaque famille a créé lors de son inscription. La mise en place du système unifié gérant une base de données de +140 000 élèves et plus de 15 500 points d'arrêt à l'échelle régionale a cependant rencontré des difficultés dans l'affichage des horaires. Consciente des désagréments occasionnés et dans un souci d'amélioration du service, la Région travaille à l'optimisation de cet affichage.

Priorité à la sécurité

Parmi les nouveautés 2019, des actions de sensibilisation seront mises en œuvre en partenariat avec les établissements et les transporteurs, et un gilet fluorescent « haute visibilité » sera distribué aux élèves ligériens d'ici la fin de l'année 2019.

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- + 140 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- + 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
- Coût annuel de l'harmonisation des tarifs pour la Région = 4,7 M€
- Coût réel annuel du transport scolaire : +900 €/élève/an, soit 130 M€/an

Les transports scolaires en Maine-et-Loire à la rentrée 2019

- 17 274 jeunes inscrits ; augmentation de 700 élèves par rapport à 2018, soit +4%,
- Répartition : primaires = 5.8%, collégiens = 54.3%, lycéens = 37.7%, CFA et MFR = 1.8%.
- 320 circuits effectués quotidiennement par 260 autocars
- 20 entreprises de transports, 1 association et 1 régie communale
- 250 établissements concernés
- Un abonnement à 110 €/an/élève en 2019 contre un tarif à 163 € en 2018
- Contacts usagers : aleop49@paysdelaloire.fr ou 02 41 22 72 95.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

Nantes, le 16 septembre 2019

Rentrée régionale des transports scolaires

Point de rentrée des transports scolaires en Maine-et-Loire

La Région des Pays de la Loire, en charge des transports scolaires, véhicule plus de 140 000 élèves et apprentis. Deux ans après s'être vue confier la mission des transports par car, en application de la loi NOTRe, la Région s'est pleinement saisie de cette nouvelle compétence en travaillant notamment à l'harmonisation des services proposés aux familles sur les 5 départements et en créant une marque unique de référence : Aléop. Après la reprise des circuits scolaires, la Région dresse un premier bilan de terrain en tenant compte des spécificités de chaque département et revient sur les nouveautés de la rentrée 2019.

« La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une politique ambitieuse en matière de transport scolaire : grâce à la nouvelle tarification unique et au paiement échelonné, nous avons permis à une majorité de familles ligériennes d'alléger leur budget de rentrée. Une politique dont nous voyons les premiers effets puisque nous constatons une augmentation sensible des inscriptions pour cette rentrée 2019, qui atteint +4% en Maine-et-Loire. Nous maintenons, par ailleurs, notre effort pour assurer un service public de qualité et les équipes des services régionaux de transport sont à pied d'œuvre pour effectuer les ajustements nécessaires et régler les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau système unifié. » assure Roch Brancour, vice-président du Conseil régional en charge des transports.

Le tarif unique fait sa rentrée

Nouvel avantage pour les familles de Maine-et-Loire, l'abonnement aux transports scolaires est désormais de 110 € par an par enfant, permettant une économie pour de nombreuses familles. Une gratuité est applicable dès le 3^{ème} enfant transporté ainsi qu'un demi-tarif de 55€ pour les élèves des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Cette nouvelle tarification est assortie de facilités de paiement en 3 fois pour alléger le budget rentrée des familles. Nouveauté 2019 également : les internes et les apprentis peuvent désormais accéder aux services de transport scolaire et bénéficier de la même tarification.

Une nouvelle procédure d'inscription en ligne

A ce jour, plus de 142 000 inscriptions ont été enregistrées et validées en Pays de la Loire, grâce à une procédure simplifiée sur www.aleop.paysdelaloire.fr, le nouveau site dédié aux transports collectifs en Pays de la Loire. Afin de ne pas pénaliser les familles qui auraient pu rencontrer des difficultés d'accès au module d'inscription cet été, la Région a étendu la période d'inscription sans appliquer de majoration pour les inscriptions tardives. Effet de l'ouverture aux internes et aux apprentis, désormais éligibles au transport scolaire par autocar et train au tarif de 110 € par an en Maine-et-Loire, on constate une augmentation de 700 inscriptions à cette rentrée (+4 %).

Des nouveautés sur le réseau transport scolaire en Maine-et-Loire

En 2019, des aménagements ont été réalisés par la Région pour répondre à la demande :

- La ligne 118 (Sablé - Château-Gontier) a été prolongée jusqu'à Segré en période scolaire dans les 2 sens, notamment pour proposer un service complémentaire à 10 lycéens du secteur. Ces nouveautés représentent un investissement de 150 K€/an.
- Un car a été ajouté à partir du 11 septembre pour pallier la surcharge des dessertes Sud-Loire (Chalonnnes-sur-Loire) et les 6 circuits concernés ont pu être réorganisés.

Une nouvelle billettique pour toute la scolarité

De nouvelles cartes à puce, qui seront utilisées pendant toute la scolarité des élèves, ont remplacé les cartes d'abonnement. A ce jour, plus de 92% des élèves ligériens inscrits ont reçu leur carte, les autres sont en cours d'envoi. D'ici la fin de l'acheminement, les élèves qui n'auraient pas reçu leur carte sont autorisés à monter à bord de leur car ou de leur train sans pénalité.

L'information voyageurs au cœur de la qualité de service

95% des horaires de passage des navettes scolaires sont actuellement disponibles en ligne, sur le site web aleop.paysdelaloire.fr, via le compte personnel que chaque famille a créé lors de son inscription. La mise en place du système unifié gérant une base de données de +140 000 élèves et plus de 15 500 points d'arrêt à l'échelle régionale a cependant rencontré des difficultés dans l'affichage des horaires. Consciente des désagréments occasionnés et dans un souci d'amélioration du service, la Région travaille à l'optimisation de cet affichage.

Priorité à la sécurité

Parmi les nouveautés 2019, des actions de sensibilisation seront mises en œuvre en partenariat avec les établissements et les transporteurs, et un gilet fluorescent « haute visibilité » sera distribué aux élèves ligériens d'ici la fin de l'année 2019.

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- + 140 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- + 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
- Coût annuel de l'harmonisation des tarifs pour la Région = 4,7 M€
- Coût réel annuel du transport scolaire : +900 €/élève/an, soit 130 M€/an

Les transports scolaires en Maine-et-Loire à la rentrée 2019

- 17 274 jeunes inscrits ; augmentation de 700 élèves par rapport à 2018, soit +4%,
- Répartition : primaires = 5.8%, collégiens = 54.3%, lycéens = 37.7%, CFA et MFR = 1.8%.
- 320 circuits effectués quotidiennement par 260 autocars
- 20 entreprises de transports, 1 association et 1 régie communale
- 250 établissements concernés
- Un abonnement à 110 €/an/élève en 2019 contre un tarif à 163 € en 2018
- Contacts usagers : aleop49@paysdelaloire.fr ou 02 41 22 72 95.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

Nantes, le 16 septembre 2019

Rentrée régionale des transports scolaires

Point de rentrée des transports scolaires en Maine-et-Loire

La Région des Pays de la Loire, en charge des transports scolaires, véhicule plus de 140 000 élèves et apprentis. Deux ans après s'être vue confier la mission des transports par car, en application de la loi NOTRe, la Région s'est pleinement saisie de cette nouvelle compétence en travaillant notamment à l'harmonisation des services proposés aux familles sur les 5 départements et en créant une marque unique de référence : Aléop. Après la reprise des circuits scolaires, la Région dresse un premier bilan de terrain en tenant compte des spécificités de chaque département et revient sur les nouveautés de la rentrée 2019.

« La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une politique ambitieuse en matière de transport scolaire : grâce à la nouvelle tarification unique et au paiement échelonné, nous avons permis à une majorité de familles ligériennes d'alléger leur budget de rentrée. Une politique dont nous voyons les premiers effets puisque nous constatons une augmentation sensible des inscriptions pour cette rentrée 2019, qui atteint +4% en Maine-et-Loire. Nous maintenons, par ailleurs, notre effort pour assurer un service public de qualité et les équipes des services régionaux de transport sont à pied d'œuvre pour effectuer les ajustements nécessaires et régler les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau système unifié. » assure Roch Brancour, vice-président du Conseil régional en charge des transports.

Le tarif unique fait sa rentrée

Nouvel avantage pour les familles de Maine-et-Loire, l'abonnement aux transports scolaires est désormais de 110 € par an par enfant, permettant une économie pour de nombreuses familles. Une gratuité est applicable dès le 3^{ème} enfant transporté ainsi qu'un demi-tarif de 55€ pour les élèves des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Cette nouvelle tarification est assortie de facilités de paiement en 3 fois pour alléger le budget rentrée des familles. Nouveauté 2019 également : les internes et les apprentis peuvent désormais accéder aux services de transport scolaire et bénéficier de la même tarification.

Une nouvelle procédure d'inscription en ligne

A ce jour, plus de 142 000 inscriptions ont été enregistrées et validées en Pays de la Loire, grâce à une procédure simplifiée sur www.aleop.paysdelaloire.fr, le nouveau site dédié aux transports collectifs en Pays de la Loire. Afin de ne pas pénaliser les familles qui auraient pu rencontrer des difficultés d'accès au module d'inscription cet été, la Région a étendu la période d'inscription sans appliquer de majoration pour les inscriptions tardives. Effet de l'ouverture aux internes et aux apprentis, désormais éligibles au transport scolaire par autocar et train au tarif de 110 € par an en Maine-et-Loire, on constate une augmentation de 700 inscriptions à cette rentrée (+4 %).

Des nouveautés sur le réseau transport scolaire en Maine-et-Loire

En 2019, des aménagements ont été réalisés par la Région pour répondre à la demande :

- La ligne 118 (Sablé - Château-Gontier) a été prolongée jusqu'à Segré en période scolaire dans les 2 sens, notamment pour proposer un service complémentaire à 10 lycéens du secteur. Ces nouveautés représentent un investissement de 150 K€/an.
- Un car a été ajouté à partir du 11 septembre pour pallier la surcharge des dessertes Sud-Loire (Chalonnnes-sur-Loire) et les 6 circuits concernés ont pu être réorganisés.

Une nouvelle billettique pour toute la scolarité

De nouvelles cartes à puce, qui seront utilisées pendant toute la scolarité des élèves, ont remplacé les cartes d'abonnement. A ce jour, plus de 92% des élèves ligériens inscrits ont reçu leur carte, les autres sont en cours d'envoi. D'ici la fin de l'acheminement, les élèves qui n'auraient pas reçu leur carte sont autorisés à monter à bord de leur car ou de leur train sans pénalité.

L'information voyageurs au cœur de la qualité de service

95% des horaires de passage des navettes scolaires sont actuellement disponibles en ligne, sur le site web aleop.paysdelaloire.fr, via le compte personnel que chaque famille a créé lors de son inscription. La mise en place du système unifié gérant une base de données de +140 000 élèves et plus de 15 500 points d'arrêt à l'échelle régionale a cependant rencontré des difficultés dans l'affichage des horaires. Consciente des désagréments occasionnés et dans un souci d'amélioration du service, la Région travaille à l'optimisation de cet affichage.

Priorité à la sécurité

Parmi les nouveautés 2019, des actions de sensibilisation seront mises en œuvre en partenariat avec les établissements et les transporteurs, et un gilet fluorescent « haute visibilité » sera distribué aux élèves ligériens d'ici la fin de l'année 2019.

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- + 140 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- + 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
- Coût annuel de l'harmonisation des tarifs pour la Région = 4,7 M€
- Coût réel annuel du transport scolaire : +900 €/élève/an, soit 130 M€/an

Les transports scolaires en Maine-et-Loire à la rentrée 2019

- 17 274 jeunes inscrits ; augmentation de 700 élèves par rapport à 2018, soit +4%,
- Répartition : primaires = 5.8%, collégiens = 54.3%, lycéens = 37.7%, CFA et MFR = 1.8%.
- 320 circuits effectués quotidiennement par 260 autocars
- 20 entreprises de transports, 1 association et 1 régie communale
- 250 établissements concernés
- Un abonnement à 110 €/an/élève en 2019 contre un tarif à 163 € en 2018
- Contacts usagers : aleop49@paysdelaloire.fr ou 02 41 22 72 95.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

Nantes, le 16 septembre 2019

Rentrée régionale des transports scolaires

Point de rentrée des transports scolaires en Maine-et-Loire

La Région des Pays de la Loire, en charge des transports scolaires, véhicule plus de 140 000 élèves et apprentis. Deux ans après s'être vue confier la mission des transports par car, en application de la loi NOTRe, la Région s'est pleinement saisie de cette nouvelle compétence en travaillant notamment à l'harmonisation des services proposés aux familles sur les 5 départements et en créant une marque unique de référence : Aléop. Après la reprise des circuits scolaires, la Région dresse un premier bilan de terrain en tenant compte des spécificités de chaque département et revient sur les nouveautés de la rentrée 2019.

« La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une politique ambitieuse en matière de transport scolaire : grâce à la nouvelle tarification unique et au paiement échelonné, nous avons permis à une majorité de familles ligériennes d'alléger leur budget de rentrée. Une politique dont nous voyons les premiers effets puisque nous constatons une augmentation sensible des inscriptions pour cette rentrée 2019, qui atteint +4% en Maine-et-Loire. Nous maintenons, par ailleurs, notre effort pour assurer un service public de qualité et les équipes des services régionaux de transport sont à pied d'œuvre pour effectuer les ajustements nécessaires et régler les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau système unifié. » assure Roch Brancour, vice-président du Conseil régional en charge des transports.

Le tarif unique fait sa rentrée

Nouvel avantage pour les familles de Maine-et-Loire, l'abonnement aux transports scolaires est désormais de 110 € par an par enfant, permettant une économie pour de nombreuses familles. Une gratuité est applicable dès le 3^{ème} enfant transporté ainsi qu'un demi-tarif de 55€ pour les élèves des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Cette nouvelle tarification est assortie de facilités de paiement en 3 fois pour alléger le budget rentrée des familles. Nouveauté 2019 également : les internes et les apprentis peuvent désormais accéder aux services de transport scolaire et bénéficier de la même tarification.

Une nouvelle procédure d'inscription en ligne

A ce jour, plus de 142 000 inscriptions ont été enregistrées et validées en Pays de la Loire, grâce à une procédure simplifiée sur www.aleop.paysdelaloire.fr, le nouveau site dédié aux transports collectifs en Pays de la Loire. Afin de ne pas pénaliser les familles qui auraient pu rencontrer des difficultés d'accès au module d'inscription cet été, la Région a étendu la période d'inscription sans appliquer de majoration pour les inscriptions tardives. Effet de l'ouverture aux internes et aux apprentis, désormais éligibles au transport scolaire par autocar et train au tarif de 110 € par an en Maine-et-Loire, on constate une augmentation de 700 inscriptions à cette rentrée (+4 %).

Des nouveautés sur le réseau transport scolaire en Maine-et-Loire

En 2019, des aménagements ont été réalisés par la Région pour répondre à la demande :

- La ligne 118 (Sablé - Château-Gontier) a été prolongée jusqu'à Segré en période scolaire dans les 2 sens, notamment pour proposer un service complémentaire à 10 lycéens du secteur. Ces nouveautés représentent un investissement de 150 K€/an.
- Un car a été ajouté à partir du 11 septembre pour pallier la surcharge des dessertes Sud-Loire (Chalonnnes-sur-Loire) et les 6 circuits concernés ont pu être réorganisés.

Une nouvelle billettique pour toute la scolarité

De nouvelles cartes à puce, qui seront utilisées pendant toute la scolarité des élèves, ont remplacé les cartes d'abonnement. A ce jour, plus de 92% des élèves ligériens inscrits ont reçu leur carte, les autres sont en cours d'envoi. D'ici la fin de l'acheminement, les élèves qui n'auraient pas reçu leur carte sont autorisés à monter à bord de leur car ou de leur train sans pénalité.

L'information voyageurs au cœur de la qualité de service

95% des horaires de passage des navettes scolaires sont actuellement disponibles en ligne, sur le site web aleop.paysdelaloire.fr, via le compte personnel que chaque famille a créé lors de son inscription. La mise en place du système unifié gérant une base de données de +140 000 élèves et plus de 15 500 points d'arrêt à l'échelle régionale a cependant rencontré des difficultés dans l'affichage des horaires. Consciente des désagréments occasionnés et dans un souci d'amélioration du service, la Région travaille à l'optimisation de cet affichage.

Priorité à la sécurité

Parmi les nouveautés 2019, des actions de sensibilisation seront mises en œuvre en partenariat avec les établissements et les transporteurs, et un gilet fluorescent « haute visibilité » sera distribué aux élèves ligériens d'ici la fin de l'année 2019.

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- + 140 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- + 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
- Coût annuel de l'harmonisation des tarifs pour la Région = 4,7 M€
- Coût réel annuel du transport scolaire : +900 €/élève/an, soit 130 M€/an

Les transports scolaires en Maine-et-Loire à la rentrée 2019

- 17 274 jeunes inscrits ; augmentation de 700 élèves par rapport à 2018, soit +4%,
- Répartition : primaires = 5.8%, collégiens = 54.3%, lycéens = 37.7%, CFA et MFR = 1.8%.
- 320 circuits effectués quotidiennement par 260 autocars
- 20 entreprises de transports, 1 association et 1 régie communale
- 250 établissements concernés
- Un abonnement à 110 €/an/élève en 2019 contre un tarif à 163 € en 2018
- Contacts usagers : aleop49@paysdelaloire.fr ou 02 41 22 72 95.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

Nantes, le 16 septembre 2019

Rentrée régionale des transports scolaires

Point de rentrée des transports scolaires en Maine-et-Loire

La Région des Pays de la Loire, en charge des transports scolaires, véhicule plus de 140 000 élèves et apprentis. Deux ans après s'être vue confier la mission des transports par car, en application de la loi NOTRe, la Région s'est pleinement saisie de cette nouvelle compétence en travaillant notamment à l'harmonisation des services proposés aux familles sur les 5 départements et en créant une marque unique de référence : Aléop. Après la reprise des circuits scolaires, la Région dresse un premier bilan de terrain en tenant compte des spécificités de chaque département et revient sur les nouveautés de la rentrée 2019.

« La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une politique ambitieuse en matière de transport scolaire : grâce à la nouvelle tarification unique et au paiement échelonné, nous avons permis à une majorité de familles ligériennes d'alléger leur budget de rentrée. Une politique dont nous voyons les premiers effets puisque nous constatons une augmentation sensible des inscriptions pour cette rentrée 2019, qui atteint +4% en Maine-et-Loire. Nous maintenons, par ailleurs, notre effort pour assurer un service public de qualité et les équipes des services régionaux de transport sont à pied d'œuvre pour effectuer les ajustements nécessaires et régler les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau système unifié. » assure Roch Brancour, vice-président du Conseil régional en charge des transports.

Le tarif unique fait sa rentrée

Nouvel avantage pour les familles de Maine-et-Loire, l'abonnement aux transports scolaires est désormais de 110 € par an par enfant, permettant une économie pour de nombreuses familles. Une gratuité est applicable dès le 3^{ème} enfant transporté ainsi qu'un demi-tarif de 55€ pour les élèves des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Cette nouvelle tarification est assortie de facilités de paiement en 3 fois pour alléger le budget rentrée des familles. Nouveauté 2019 également : les internes et les apprentis peuvent désormais accéder aux services de transport scolaire et bénéficier de la même tarification.

Une nouvelle procédure d'inscription en ligne

A ce jour, plus de 142 000 inscriptions ont été enregistrées et validées en Pays de la Loire, grâce à une procédure simplifiée sur www.aleop.paysdelaloire.fr, le nouveau site dédié aux transports collectifs en Pays de la Loire. Afin de ne pas pénaliser les familles qui auraient pu rencontrer des difficultés d'accès au module d'inscription cet été, la Région a étendu la période d'inscription sans appliquer de majoration pour les inscriptions tardives. Effet de l'ouverture aux internes et aux apprentis, désormais éligibles au transport scolaire par autocar et train au tarif de 110 € par an en Maine-et-Loire, on constate une augmentation de 700 inscriptions à cette rentrée (+4 %).

Des nouveautés sur le réseau transport scolaire en Maine-et-Loire

En 2019, des aménagements ont été réalisés par la Région pour répondre à la demande :

- La ligne 118 (Sablé - Château-Gontier) a été prolongée jusqu'à Segré en période scolaire dans les 2 sens, notamment pour proposer un service complémentaire à 10 lycéens du secteur. Ces nouveautés représentent un investissement de 150 K€/an.
- Un car a été ajouté à partir du 11 septembre pour pallier la surcharge des dessertes Sud-Loire (Chalonnnes-sur-Loire) et les 6 circuits concernés ont pu être réorganisés.

Une nouvelle billettique pour toute la scolarité

De nouvelles cartes à puce, qui seront utilisées pendant toute la scolarité des élèves, ont remplacé les cartes d'abonnement. A ce jour, plus de 92% des élèves ligériens inscrits ont reçu leur carte, les autres sont en cours d'envoi. D'ici la fin de l'acheminement, les élèves qui n'auraient pas reçu leur carte sont autorisés à monter à bord de leur car ou de leur train sans pénalité.

L'information voyageurs au cœur de la qualité de service

95% des horaires de passage des navettes scolaires sont actuellement disponibles en ligne, sur le site web aleop.paysdelaloire.fr, via le compte personnel que chaque famille a créé lors de son inscription. La mise en place du système unifié gérant une base de données de +140 000 élèves et plus de 15 500 points d'arrêt à l'échelle régionale a cependant rencontré des difficultés dans l'affichage des horaires. Consciente des désagréments occasionnés et dans un souci d'amélioration du service, la Région travaille à l'optimisation de cet affichage.

Priorité à la sécurité

Parmi les nouveautés 2019, des actions de sensibilisation seront mises en œuvre en partenariat avec les établissements et les transporteurs, et un gilet fluorescent « haute visibilité » sera distribué aux élèves ligériens d'ici la fin de l'année 2019.

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- + 140 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- + 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
- Coût annuel de l'harmonisation des tarifs pour la Région = 4,7 M€
- Coût réel annuel du transport scolaire : +900 €/élève/an, soit 130 M€/an

Les transports scolaires en Maine-et-Loire à la rentrée 2019

- 17 274 jeunes inscrits ; augmentation de 700 élèves par rapport à 2018, soit +4%,
- Répartition : primaires = 5.8%, collégiens = 54.3%, lycéens = 37.7%, CFA et MFR = 1.8%.
- 320 circuits effectués quotidiennement par 260 autocars
- 20 entreprises de transports, 1 association et 1 régie communale
- 250 établissements concernés
- Un abonnement à 110 €/an/élève en 2019 contre un tarif à 163 € en 2018
- Contacts usagers : aleop49@paysdelaloire.fr ou 02 41 22 72 95.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

Nantes, le 16 septembre 2019

Rentrée régionale des transports scolaires

Point de rentrée des transports scolaires en Maine-et-Loire

La Région des Pays de la Loire, en charge des transports scolaires, véhicule plus de 140 000 élèves et apprentis. Deux ans après s'être vue confier la mission des transports par car, en application de la loi NOTRe, la Région s'est pleinement saisie de cette nouvelle compétence en travaillant notamment à l'harmonisation des services proposés aux familles sur les 5 départements et en créant une marque unique de référence : Aléop. Après la reprise des circuits scolaires, la Région dresse un premier bilan de terrain en tenant compte des spécificités de chaque département et revient sur les nouveautés de la rentrée 2019.

« La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une politique ambitieuse en matière de transport scolaire : grâce à la nouvelle tarification unique et au paiement échelonné, nous avons permis à une majorité de familles ligériennes d'alléger leur budget de rentrée. Une politique dont nous voyons les premiers effets puisque nous constatons une augmentation sensible des inscriptions pour cette rentrée 2019, qui atteint +4% en Maine-et-Loire. Nous maintenons, par ailleurs, notre effort pour assurer un service public de qualité et les équipes des services régionaux de transport sont à pied d'œuvre pour effectuer les ajustements nécessaires et régler les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau système unifié. » assure Roch Brancour, vice-président du Conseil régional en charge des transports.

Le tarif unique fait sa rentrée

Nouvel avantage pour les familles de Maine-et-Loire, l'abonnement aux transports scolaires est désormais de 110 € par an par enfant, permettant une économie pour de nombreuses familles. Une gratuité est applicable dès le 3^{ème} enfant transporté ainsi qu'un demi-tarif de 55€ pour les élèves des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Cette nouvelle tarification est assortie de facilités de paiement en 3 fois pour alléger le budget rentrée des familles. Nouveauté 2019 également : les internes et les apprentis peuvent désormais accéder aux services de transport scolaire et bénéficier de la même tarification.

Une nouvelle procédure d'inscription en ligne

A ce jour, plus de 142 000 inscriptions ont été enregistrées et validées en Pays de la Loire, grâce à une procédure simplifiée sur www.aleop.paysdelaloire.fr, le nouveau site dédié aux transports collectifs en Pays de la Loire. Afin de ne pas pénaliser les familles qui auraient pu rencontrer des difficultés d'accès au module d'inscription cet été, la Région a étendu la période d'inscription sans appliquer de majoration pour les inscriptions tardives. Effet de l'ouverture aux internes et aux apprentis, désormais éligibles au transport scolaire par autocar et train au tarif de 110 € par an en Maine-et-Loire, on constate une augmentation de 700 inscriptions à cette rentrée (+4 %).

Des nouveautés sur le réseau transport scolaire en Maine-et-Loire

En 2019, des aménagements ont été réalisés par la Région pour répondre à la demande :

- La ligne 118 (Sablé - Château-Gontier) a été prolongée jusqu'à Segré en période scolaire dans les 2 sens, notamment pour proposer un service complémentaire à 10 lycéens du secteur. Ces nouveautés représentent un investissement de 150 K€/an.
- Un car a été ajouté à partir du 11 septembre pour pallier la surcharge des dessertes Sud-Loire (Chalonnnes-sur-Loire) et les 6 circuits concernés ont pu être réorganisés.

Une nouvelle billettique pour toute la scolarité

De nouvelles cartes à puce, qui seront utilisées pendant toute la scolarité des élèves, ont remplacé les cartes d'abonnement. A ce jour, plus de 92% des élèves ligériens inscrits ont reçu leur carte, les autres sont en cours d'envoi. D'ici la fin de l'acheminement, les élèves qui n'auraient pas reçu leur carte sont autorisés à monter à bord de leur car ou de leur train sans pénalité.

L'information voyageurs au cœur de la qualité de service

95% des horaires de passage des navettes scolaires sont actuellement disponibles en ligne, sur le site web aleop.paysdelaloire.fr, via le compte personnel que chaque famille a créé lors de son inscription. La mise en place du système unifié gérant une base de données de +140 000 élèves et plus de 15 500 points d'arrêt à l'échelle régionale a cependant rencontré des difficultés dans l'affichage des horaires. Consciente des désagréments occasionnés et dans un souci d'amélioration du service, la Région travaille à l'optimisation de cet affichage.

Priorité à la sécurité

Parmi les nouveautés 2019, des actions de sensibilisation seront mises en œuvre en partenariat avec les établissements et les transporteurs, et un gilet fluorescent « haute visibilité » sera distribué aux élèves ligériens d'ici la fin de l'année 2019.

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- + 140 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- + 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
- Coût annuel de l'harmonisation des tarifs pour la Région = 4,7 M€
- Coût réel annuel du transport scolaire : +900 €/élève/an, soit 130 M€/an

Les transports scolaires en Maine-et-Loire à la rentrée 2019

- 17 274 jeunes inscrits ; augmentation de 700 élèves par rapport à 2018, soit +4%,
- Répartition : primaires = 5.8%, collégiens = 54.3%, lycéens = 37.7%, CFA et MFR = 1.8%.
- 320 circuits effectués quotidiennement par 260 autocars
- 20 entreprises de transports, 1 association et 1 régie communale
- 250 établissements concernés
- Un abonnement à 110 €/an/élève en 2019 contre un tarif à 163 € en 2018
- Contacts usagers : aleop49@paysdelaloire.fr ou 02 41 22 72 95.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

Nantes, le 16 septembre 2019

Rentrée régionale des transports scolaires

Point de rentrée des transports scolaires en Maine-et-Loire

La Région des Pays de la Loire, en charge des transports scolaires, véhicule plus de 140 000 élèves et apprentis. Deux ans après s'être vue confier la mission des transports par car, en application de la loi NOTRe, la Région s'est pleinement saisie de cette nouvelle compétence en travaillant notamment à l'harmonisation des services proposés aux familles sur les 5 départements et en créant une marque unique de référence : Aléop. Après la reprise des circuits scolaires, la Région dresse un premier bilan de terrain en tenant compte des spécificités de chaque département et revient sur les nouveautés de la rentrée 2019.

« La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une politique ambitieuse en matière de transport scolaire : grâce à la nouvelle tarification unique et au paiement échelonné, nous avons permis à une majorité de familles ligériennes d'alléger leur budget de rentrée. Une politique dont nous voyons les premiers effets puisque nous constatons une augmentation sensible des inscriptions pour cette rentrée 2019, qui atteint +4% en Maine-et-Loire. Nous maintenons, par ailleurs, notre effort pour assurer un service public de qualité et les équipes des services régionaux de transport sont à pied d'œuvre pour effectuer les ajustements nécessaires et régler les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau système unifié. » assure Roch Brancour, vice-président du Conseil régional en charge des transports.

Le tarif unique fait sa rentrée

Nouvel avantage pour les familles de Maine-et-Loire, l'abonnement aux transports scolaires est désormais de 110 € par an par enfant, permettant une économie pour de nombreuses familles. Une gratuité est applicable dès le 3^{ème} enfant transporté ainsi qu'un demi-tarif de 55€ pour les élèves des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Cette nouvelle tarification est assortie de facilités de paiement en 3 fois pour alléger le budget rentrée des familles. Nouveauté 2019 également : les internes et les apprentis peuvent désormais accéder aux services de transport scolaire et bénéficier de la même tarification.

Une nouvelle procédure d'inscription en ligne

A ce jour, plus de 142 000 inscriptions ont été enregistrées et validées en Pays de la Loire, grâce à une procédure simplifiée sur www.aleop.paysdelaloire.fr, le nouveau site dédié aux transports collectifs en Pays de la Loire. Afin de ne pas pénaliser les familles qui auraient pu rencontrer des difficultés d'accès au module d'inscription cet été, la Région a étendu la période d'inscription sans appliquer de majoration pour les inscriptions tardives. Effet de l'ouverture aux internes et aux apprentis, désormais éligibles au transport scolaire par autocar et train au tarif de 110 € par an en Maine-et-Loire, on constate une augmentation de 700 inscriptions à cette rentrée (+4 %).

Des nouveautés sur le réseau transport scolaire en Maine-et-Loire

En 2019, des aménagements ont été réalisés par la Région pour répondre à la demande :

- La ligne 118 (Sablé - Château-Gontier) a été prolongée jusqu'à Segré en période scolaire dans les 2 sens, notamment pour proposer un service complémentaire à 10 lycéens du secteur. Ces nouveautés représentent un investissement de 150 K€/an.
- Un car a été ajouté à partir du 11 septembre pour pallier la surcharge des dessertes Sud-Loire (Chalonnnes-sur-Loire) et les 6 circuits concernés ont pu être réorganisés.

Une nouvelle billettique pour toute la scolarité

De nouvelles cartes à puce, qui seront utilisées pendant toute la scolarité des élèves, ont remplacé les cartes d'abonnement. A ce jour, plus de 92% des élèves ligériens inscrits ont reçu leur carte, les autres sont en cours d'envoi. D'ici la fin de l'acheminement, les élèves qui n'auraient pas reçu leur carte sont autorisés à monter à bord de leur car ou de leur train sans pénalité.

L'information voyageurs au cœur de la qualité de service

95% des horaires de passage des navettes scolaires sont actuellement disponibles en ligne, sur le site web aleop.paysdelaloire.fr, via le compte personnel que chaque famille a créé lors de son inscription. La mise en place du système unifié gérant une base de données de +140 000 élèves et plus de 15 500 points d'arrêt à l'échelle régionale a cependant rencontré des difficultés dans l'affichage des horaires. Consciente des désagréments occasionnés et dans un souci d'amélioration du service, la Région travaille à l'optimisation de cet affichage.

Priorité à la sécurité

Parmi les nouveautés 2019, des actions de sensibilisation seront mises en œuvre en partenariat avec les établissements et les transporteurs, et un gilet fluorescent « haute visibilité » sera distribué aux élèves ligériens d'ici la fin de l'année 2019.

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- + 140 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- + 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
- Coût annuel de l'harmonisation des tarifs pour la Région = 4,7 M€
- Coût réel annuel du transport scolaire : +900 €/élève/an, soit 130 M€/an

Les transports scolaires en Maine-et-Loire à la rentrée 2019

- 17 274 jeunes inscrits ; augmentation de 700 élèves par rapport à 2018, soit +4%,
- Répartition : primaires = 5.8%, collégiens = 54.3%, lycéens = 37.7%, CFA et MFR = 1.8%.
- 320 circuits effectués quotidiennement par 260 autocars
- 20 entreprises de transports, 1 association et 1 régie communale
- 250 établissements concernés
- Un abonnement à 110 €/an/élève en 2019 contre un tarif à 163 € en 2018
- Contacts usagers : aleop49@paysdelaloire.fr ou 02 41 22 72 95.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

Nantes, le 16 septembre 2019

Rentrée régionale des transports scolaires

Point de rentrée des transports scolaires en Maine-et-Loire

La Région des Pays de la Loire, en charge des transports scolaires, véhicule plus de 140 000 élèves et apprentis. Deux ans après s'être vue confier la mission des transports par car, en application de la loi NOTRe, la Région s'est pleinement saisie de cette nouvelle compétence en travaillant notamment à l'harmonisation des services proposés aux familles sur les 5 départements et en créant une marque unique de référence : Aléop. Après la reprise des circuits scolaires, la Région dresse un premier bilan de terrain en tenant compte des spécificités de chaque département et revient sur les nouveautés de la rentrée 2019.

« La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une politique ambitieuse en matière de transport scolaire : grâce à la nouvelle tarification unique et au paiement échelonné, nous avons permis à une majorité de familles ligériennes d'alléger leur budget de rentrée. Une politique dont nous voyons les premiers effets puisque nous constatons une augmentation sensible des inscriptions pour cette rentrée 2019, qui atteint +4% en Maine-et-Loire. Nous maintenons, par ailleurs, notre effort pour assurer un service public de qualité et les équipes des services régionaux de transport sont à pied d'œuvre pour effectuer les ajustements nécessaires et régler les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau système unifié. » assure Roch Brancour, vice-président du Conseil régional en charge des transports.

Le tarif unique fait sa rentrée

Nouvel avantage pour les familles de Maine-et-Loire, l'abonnement aux transports scolaires est désormais de 110 € par an par enfant, permettant une économie pour de nombreuses familles. Une gratuité est applicable dès le 3^{ème} enfant transporté ainsi qu'un demi-tarif de 55€ pour les élèves des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Cette nouvelle tarification est assortie de facilités de paiement en 3 fois pour alléger le budget rentrée des familles. Nouveauté 2019 également : les internes et les apprentis peuvent désormais accéder aux services de transport scolaire et bénéficier de la même tarification.

Une nouvelle procédure d'inscription en ligne

A ce jour, plus de 142 000 inscriptions ont été enregistrées et validées en Pays de la Loire, grâce à une procédure simplifiée sur www.aleop.paysdelaloire.fr, le nouveau site dédié aux transports collectifs en Pays de la Loire. Afin de ne pas pénaliser les familles qui auraient pu rencontrer des difficultés d'accès au module d'inscription cet été, la Région a étendu la période d'inscription sans appliquer de majoration pour les inscriptions tardives. Effet de l'ouverture aux internes et aux apprentis, désormais éligibles au transport scolaire par autocar et train au tarif de 110 € par an en Maine-et-Loire, on constate une augmentation de 700 inscriptions à cette rentrée (+4 %).

Des nouveautés sur le réseau transport scolaire en Maine-et-Loire

En 2019, des aménagements ont été réalisés par la Région pour répondre à la demande :

- La ligne 118 (Sablé - Château-Gontier) a été prolongée jusqu'à Segré en période scolaire dans les 2 sens, notamment pour proposer un service complémentaire à 10 lycéens du secteur. Ces nouveautés représentent un investissement de 150 K€/an.
- Un car a été ajouté à partir du 11 septembre pour pallier la surcharge des dessertes Sud-Loire (Chalonnnes-sur-Loire) et les 6 circuits concernés ont pu être réorganisés.

Une nouvelle billettique pour toute la scolarité

De nouvelles cartes à puce, qui seront utilisées pendant toute la scolarité des élèves, ont remplacé les cartes d'abonnement. A ce jour, plus de 92% des élèves ligériens inscrits ont reçu leur carte, les autres sont en cours d'envoi. D'ici la fin de l'acheminement, les élèves qui n'auraient pas reçu leur carte sont autorisés à monter à bord de leur car ou de leur train sans pénalité.

L'information voyageurs au cœur de la qualité de service

95% des horaires de passage des navettes scolaires sont actuellement disponibles en ligne, sur le site web aleop.paysdelaloire.fr, via le compte personnel que chaque famille a créé lors de son inscription. La mise en place du système unifié gérant une base de données de +140 000 élèves et plus de 15 500 points d'arrêt à l'échelle régionale a cependant rencontré des difficultés dans l'affichage des horaires. Consciente des désagréments occasionnés et dans un souci d'amélioration du service, la Région travaille à l'optimisation de cet affichage.

Priorité à la sécurité

Parmi les nouveautés 2019, des actions de sensibilisation seront mises en œuvre en partenariat avec les établissements et les transporteurs, et un gilet fluorescent « haute visibilité » sera distribué aux élèves ligériens d'ici la fin de l'année 2019.

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- + 140 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- + 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
- Coût annuel de l'harmonisation des tarifs pour la Région = 4,7 M€
- Coût réel annuel du transport scolaire : +900 €/élève/an, soit 130 M€/an

Les transports scolaires en Maine-et-Loire à la rentrée 2019

- 17 274 jeunes inscrits ; augmentation de 700 élèves par rapport à 2018, soit +4%,
- Répartition : primaires = 5.8%, collégiens = 54.3%, lycéens = 37.7%, CFA et MFR = 1.8%.
- 320 circuits effectués quotidiennement par 260 autocars
- 20 entreprises de transports, 1 association et 1 régie communale
- 250 établissements concernés
- Un abonnement à 110 €/an/élève en 2019 contre un tarif à 163 € en 2018
- Contacts usagers : aleop49@paysdelaloire.fr ou 02 41 22 72 95.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

Nantes, le 16 septembre 2019

Rentrée régionale des transports scolaires

Point de rentrée des transports scolaires en Maine-et-Loire

La Région des Pays de la Loire, en charge des transports scolaires, véhicule plus de 140 000 élèves et apprentis. Deux ans après s'être vue confier la mission des transports par car, en application de la loi NOTRe, la Région s'est pleinement saisie de cette nouvelle compétence en travaillant notamment à l'harmonisation des services proposés aux familles sur les 5 départements et en créant une marque unique de référence : Aléop. Après la reprise des circuits scolaires, la Région dresse un premier bilan de terrain en tenant compte des spécificités de chaque département et revient sur les nouveautés de la rentrée 2019.

« La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une politique ambitieuse en matière de transport scolaire : grâce à la nouvelle tarification unique et au paiement échelonné, nous avons permis à une majorité de familles ligériennes d'alléger leur budget de rentrée. Une politique dont nous voyons les premiers effets puisque nous constatons une augmentation sensible des inscriptions pour cette rentrée 2019, qui atteint +4% en Maine-et-Loire. Nous maintenons, par ailleurs, notre effort pour assurer un service public de qualité et les équipes des services régionaux de transport sont à pied d'œuvre pour effectuer les ajustements nécessaires et régler les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau système unifié. » assure Roch Brancour, vice-président du Conseil régional en charge des transports.

Le tarif unique fait sa rentrée

Nouvel avantage pour les familles de Maine-et-Loire, l'abonnement aux transports scolaires est désormais de 110 € par an par enfant, permettant une économie pour de nombreuses familles. Une gratuité est applicable dès le 3^{ème} enfant transporté ainsi qu'un demi-tarif de 55€ pour les élèves des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Cette nouvelle tarification est assortie de facilités de paiement en 3 fois pour alléger le budget rentrée des familles. Nouveauté 2019 également : les internes et les apprentis peuvent désormais accéder aux services de transport scolaire et bénéficier de la même tarification.

Une nouvelle procédure d'inscription en ligne

A ce jour, plus de 142 000 inscriptions ont été enregistrées et validées en Pays de la Loire, grâce à une procédure simplifiée sur www.aleop.paysdelaloire.fr, le nouveau site dédié aux transports collectifs en Pays de la Loire. Afin de ne pas pénaliser les familles qui auraient pu rencontrer des difficultés d'accès au module d'inscription cet été, la Région a étendu la période d'inscription sans appliquer de majoration pour les inscriptions tardives. Effet de l'ouverture aux internes et aux apprentis, désormais éligibles au transport scolaire par autocar et train au tarif de 110 € par an en Maine-et-Loire, on constate une augmentation de 700 inscriptions à cette rentrée (+4 %).

Des nouveautés sur le réseau transport scolaire en Maine-et-Loire

En 2019, des aménagements ont été réalisés par la Région pour répondre à la demande :

- La ligne 118 (Sablé - Château-Gontier) a été prolongée jusqu'à Segré en période scolaire dans les 2 sens, notamment pour proposer un service complémentaire à 10 lycéens du secteur. Ces nouveautés représentent un investissement de 150 K€/an.
- Un car a été ajouté à partir du 11 septembre pour pallier la surcharge des dessertes Sud-Loire (Chalonnnes-sur-Loire) et les 6 circuits concernés ont pu être réorganisés.

Une nouvelle billettique pour toute la scolarité

De nouvelles cartes à puce, qui seront utilisées pendant toute la scolarité des élèves, ont remplacé les cartes d'abonnement. A ce jour, plus de 92% des élèves ligériens inscrits ont reçu leur carte, les autres sont en cours d'envoi. D'ici la fin de l'acheminement, les élèves qui n'auraient pas reçu leur carte sont autorisés à monter à bord de leur car ou de leur train sans pénalité.

L'information voyageurs au cœur de la qualité de service

95% des horaires de passage des navettes scolaires sont actuellement disponibles en ligne, sur le site web aleop.paysdelaloire.fr, via le compte personnel que chaque famille a créé lors de son inscription. La mise en place du système unifié gérant une base de données de +140 000 élèves et plus de 15 500 points d'arrêt à l'échelle régionale a cependant rencontré des difficultés dans l'affichage des horaires. Consciente des désagréments occasionnés et dans un souci d'amélioration du service, la Région travaille à l'optimisation de cet affichage.

Priorité à la sécurité

Parmi les nouveautés 2019, des actions de sensibilisation seront mises en œuvre en partenariat avec les établissements et les transporteurs, et un gilet fluorescent « haute visibilité » sera distribué aux élèves ligériens d'ici la fin de l'année 2019.

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- + 140 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- + 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
- Coût annuel de l'harmonisation des tarifs pour la Région = 4,7 M€
- Coût réel annuel du transport scolaire : +900 €/élève/an, soit 130 M€/an

Les transports scolaires en Maine-et-Loire à la rentrée 2019

- 17 274 jeunes inscrits ; augmentation de 700 élèves par rapport à 2018, soit +4%,
- Répartition : primaires = 5.8%, collégiens = 54.3%, lycéens = 37.7%, CFA et MFR = 1.8%.
- 320 circuits effectués quotidiennement par 260 autocars
- 20 entreprises de transports, 1 association et 1 régie communale
- 250 établissements concernés
- Un abonnement à 110 €/an/élève en 2019 contre un tarif à 163 € en 2018
- Contacts usagers : aleop49@paysdelaloire.fr ou 02 41 22 72 95.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

Nantes, le 16 septembre 2019

Rentrée régionale des transports scolaires

Point de rentrée des transports scolaires en Maine-et-Loire

La Région des Pays de la Loire, en charge des transports scolaires, véhicule plus de 140 000 élèves et apprentis. Deux ans après s'être vue confier la mission des transports par car, en application de la loi NOTRe, la Région s'est pleinement saisie de cette nouvelle compétence en travaillant notamment à l'harmonisation des services proposés aux familles sur les 5 départements et en créant une marque unique de référence : Aléop. Après la reprise des circuits scolaires, la Région dresse un premier bilan de terrain en tenant compte des spécificités de chaque département et revient sur les nouveautés de la rentrée 2019.

« La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une politique ambitieuse en matière de transport scolaire : grâce à la nouvelle tarification unique et au paiement échelonné, nous avons permis à une majorité de familles ligériennes d'alléger leur budget de rentrée. Une politique dont nous voyons les premiers effets puisque nous constatons une augmentation sensible des inscriptions pour cette rentrée 2019, qui atteint +4% en Maine-et-Loire. Nous maintenons, par ailleurs, notre effort pour assurer un service public de qualité et les équipes des services régionaux de transport sont à pied d'œuvre pour effectuer les ajustements nécessaires et régler les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau système unifié. » assure Roch Brancour, vice-président du Conseil régional en charge des transports.

Le tarif unique fait sa rentrée

Nouvel avantage pour les familles de Maine-et-Loire, l'abonnement aux transports scolaires est désormais de 110 € par an par enfant, permettant une économie pour de nombreuses familles. Une gratuité est applicable dès le 3^{ème} enfant transporté ainsi qu'un demi-tarif de 55€ pour les élèves des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Cette nouvelle tarification est assortie de facilités de paiement en 3 fois pour alléger le budget rentrée des familles. Nouveauté 2019 également : les internes et les apprentis peuvent désormais accéder aux services de transport scolaire et bénéficier de la même tarification.

Une nouvelle procédure d'inscription en ligne

A ce jour, plus de 142 000 inscriptions ont été enregistrées et validées en Pays de la Loire, grâce à une procédure simplifiée sur www.aleop.paysdelaloire.fr, le nouveau site dédié aux transports collectifs en Pays de la Loire. Afin de ne pas pénaliser les familles qui auraient pu rencontrer des difficultés d'accès au module d'inscription cet été, la Région a étendu la période d'inscription sans appliquer de majoration pour les inscriptions tardives. Effet de l'ouverture aux internes et aux apprentis, désormais éligibles au transport scolaire par autocar et train au tarif de 110 € par an en Maine-et-Loire, on constate une augmentation de 700 inscriptions à cette rentrée (+4 %).

Des nouveautés sur le réseau transport scolaire en Maine-et-Loire

En 2019, des aménagements ont été réalisés par la Région pour répondre à la demande :

- La ligne 118 (Sablé - Château-Gontier) a été prolongée jusqu'à Segré en période scolaire dans les 2 sens, notamment pour proposer un service complémentaire à 10 lycéens du secteur. Ces nouveautés représentent un investissement de 150 K€/an.
- Un car a été ajouté à partir du 11 septembre pour pallier la surcharge des dessertes Sud-Loire (Chalonnnes-sur-Loire) et les 6 circuits concernés ont pu être réorganisés.

Une nouvelle billettique pour toute la scolarité

De nouvelles cartes à puce, qui seront utilisées pendant toute la scolarité des élèves, ont remplacé les cartes d'abonnement. A ce jour, plus de 92% des élèves ligériens inscrits ont reçu leur carte, les autres sont en cours d'envoi. D'ici la fin de l'acheminement, les élèves qui n'auraient pas reçu leur carte sont autorisés à monter à bord de leur car ou de leur train sans pénalité.

L'information voyageurs au cœur de la qualité de service

95% des horaires de passage des navettes scolaires sont actuellement disponibles en ligne, sur le site web aleop.paysdelaloire.fr, via le compte personnel que chaque famille a créé lors de son inscription. La mise en place du système unifié gérant une base de données de +140 000 élèves et plus de 15 500 points d'arrêt à l'échelle régionale a cependant rencontré des difficultés dans l'affichage des horaires. Consciente des désagréments occasionnés et dans un souci d'amélioration du service, la Région travaille à l'optimisation de cet affichage.

Priorité à la sécurité

Parmi les nouveautés 2019, des actions de sensibilisation seront mises en œuvre en partenariat avec les établissements et les transporteurs, et un gilet fluorescent « haute visibilité » sera distribué aux élèves ligériens d'ici la fin de l'année 2019.

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- + 140 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- + 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
- Coût annuel de l'harmonisation des tarifs pour la Région = 4,7 M€
- Coût réel annuel du transport scolaire : +900 €/élève/an, soit 130 M€/an

Les transports scolaires en Maine-et-Loire à la rentrée 2019

- 17 274 jeunes inscrits ; augmentation de 700 élèves par rapport à 2018, soit +4%,
- Répartition : primaires = 5.8%, collégiens = 54.3%, lycéens = 37.7%, CFA et MFR = 1.8%.
- 320 circuits effectués quotidiennement par 260 autocars
- 20 entreprises de transports, 1 association et 1 régie communale
- 250 établissements concernés
- Un abonnement à 110 €/an/élève en 2019 contre un tarif à 163 € en 2018
- Contacts usagers : aleop49@paysdelaloire.fr ou 02 41 22 72 95.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97